

**RÉPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE DE RUMIGNY
80680 RUMIGNY**

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 27 AVRIL 2026

Vu le code général des collectivités territoriales,

L'an deux mille vingt-six, le lundi 27 avril à 18 heures 00, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée le mercredi 15 avril par le Maire, conformément aux articles L 2122-7 et L 2122-8 du code général des collectivités territoriales.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

M. Dominique EVRARD, Mme Céline BETHOUART, M. Erick BEAUGRAND, Mmes Marie-Claude BOUTIN, Sylvie FOUGERAY, Véronique DUQUESNE, Florence MESSIO, Isabelle LENNE, MM. Nicolas BINOIST, Jean-Baptiste CARON, Pierre FERCHAUD, MM. Romain THERY-HERMAIN, Fabien ROUTIER.

Sont absents, excusés et représentés :

Mme Dominique SCHAEVERBEKE qui a donné pouvoir à Mme Marie-Claude BOUTIN

Mme Nathalie GERARD qui a donné pouvoir à M. Dominique EVRARD

Le Conseil Municipal désigne Mme Marie-Claude BOUTIN secrétaire de séance.

3 points ont été ajoutés à l'ordre du jour

ORDRE DU JOUR

2026-24 VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026

2026-25 MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA SALLE POLYVALENTE

2026-26 COMPOSITION DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

2026-27 COMPOSITION DE LA COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES

2026-28 VOTE DES TAXES

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 30 MARS 2026

Le procès-verbal est approuvé par les membres présents.

INFORMATIONS DU MAIRE

- La tondeuse « mulching » a été livrée et donne satisfaction.
- Les travaux de finition des espaces verts autour de la Mairie sont en cours.
- Une visite du nouveau lotissement a été organisée. Les travaux sont de qualité. Les accotements rue de Sains et de la Panneterie sont à retaluter. La société BDL doit nous proposer une solution technique.
- La commission des impôts directs se réunira le 11 mai à 18h.
- La commission « communication » se réunira le 4 mai à 17h30.
- Erick BEAUGRAND et Marie-Claude BOUTIN tiendront une permanence hebdomadaire. Céline BETHOUART se rapprochera des présidents des associations et clubs pour participer à leurs instances.
- Une réunion du Conseil Municipal aura lieu le vendredi 5 juin à 18h00 afin de désigner les délégués et suppléants en vue de l'élection des sénateurs.
- Un courrier va être envoyé à Monsieur COEL, propriétaire de la parcelle située à côté de la Briqueterie, afin de lui proposer l'achat de son terrain.

2026-24 VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026

Monsieur le Maire présente le projet de budget 2026 élaboré par la commission « finances ».

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide :

- d'autoriser le Maire à opérer des virements de crédits de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.
- d'approuver le budget 2026 qui se résume ainsi :

BUDGET 2026

Section de Fonctionnement		Section d'Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
659 813,57 €	659 813,57 €	320 617,17 €	320 617,17 €

2026-25 MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA SALLE POLYVALENTE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'un contrat de location de la salle polyvalente signé avec un particulier a dû être annulé suite à un mensonge sur l'objet du contrat.

Le particulier organisait une soirée avec entrée payante alors qu'une soirée privée était annoncée.

Afin d'éviter ce genre de souci, Monsieur le Maire propose de modifier et compléter le règlement intérieur de la salle polyvalente qui est annexé au contrat de location, affiché dans la salle et publié sur le site internet de la commune.

Le règlement intérieur serait complété comme suit :

« Seules les associations communales sont autorisées à organiser des manifestations avec entrées et consommations payantes ».

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de donner son accord aux modifications apportées au règlement intérieur de la salle polyvalente.

2026-26 COMPOSITION DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Monsieur le Maire rappelle que l'article 1650 du code général des impôts institue dans chaque commune une Commission Communale des Impôts Directs présidée par le Maire.

Dans les communes de moins de 2000 habitants, la commission est composée de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants. Les commissaires ainsi que leurs suppléants en nombre égal sont désignés par le directeur des services fiscaux sur une liste de contribuables, en nombre double, dressée par le Conseil Municipal.

La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du Conseil Municipal.

Les commissaires doivent être de nationalité française, être âgés de 25 ans au moins, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents, de dresser la liste suivante :

Titulaires :	Suppléants :
Mme Rosalyne BONNASSIES	M. Richard MONNEHAY
M. Bruno HEYMAN	M. Pierre DUMSER
Mme Elisabeth AYER	Mme Christine BRULE
M. Patrick DASSONVILLE	M. Dominique VASSEUR
Mme Dominique SCHAEVERBEKE	M. Hervé DEBOURGIA
M. Erick BEAUGRAND	Mme Nicolle TETU
Mme Marie ADT	M. Sébastien DUFOUR
Mme Marie-Christine ROGIEZ	M. Hervé ROUSSEL
M. Lucien GUIDE	M. Ludovic DEGEZELLE
M. Roger ASSELIN	Mme Virginie FOUGERAY
Mme Isabelle LENNE	M. Bernard DUQUESNE
Mme Isabelle VANKERCKHOVE	M. David VASSEUR

2026-27 COMPOSITION DE LA COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES

Monsieur le Maire indique que la circulaire préfectorale du 17 avril 2026 oblige les communes à renouveler les membres des commissions de contrôle des listes électorales.

Pour les communes de moins de 1000 habitants, la commission de contrôle est composée d'un conseiller municipal de la commune (hors le Maire et les adjoints), d'un délégué de l'administration désigné par le Préfet et d'un délégué désigné par le Président du tribunal de grande instance.

Des suppléants peuvent être désignés pour les trois membres.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, propose les désignations suivantes :

- conseillère municipale de la commune titulaire : Mme Florence MESSIO
- conseillère municipale de la commune suppléante : Mme Dominique SCHAEVERBEKE
- déléguée de l'administration titulaire : Mme Marie-Dominique GUIDE
- déléguée de l'administration suppléante : Mme Christine BRULÉ
- déléguée du Président du tribunal de grande instance titulaire : Mme Sylvie FOUGERAY
- déléguée du Président du tribunal de grande instance suppléante : Mme Claudine DUMSER

2026-28 VOTE DES TAXES

Vu l'article 1636 B et 1639 A du code général des impôts,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide

- De fixer les taux suivants de la fiscalité directe locale pour l'année 2026 :
Foncier bâti : taux communal : 22,26% + taux départemental : 25,54%, soit 47,80%
Foncier non bâti : 49,67%
- De fixer le taux de la taxe d'habitation à 17,25 %

- De charger Monsieur le Maire :
 - o De notifier cette décision aux services préfectoraux
 - o De transmettre, via la plate-forme « Démarches simplifiées », l'état 1259, dûment complété et visé, ainsi qu'une copie de la présente délibération et de son accusé-réception au titre du contrôle de légalité.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 19h17

Madame Marie-Claude BOUTIN
Secrétaire de séance



Monsieur Dominique EVRARD
Maire



PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AVRIL 2026

ORDRE DU JOUR

2026-24 VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026
2026-25 MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA SALLE POLYVALENTE
2026-26 COMPOSITION DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS
2026-27 COMPOSITION DE LA COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES
2026-28 VOTE DES TAXES

Conseillers présents :

M. Dominique EVRARD
Mme Céline BETHOUART
M. Erick BEAUGRAND
Mme Marie-Claude BOUTIN
Mme Sylvie FOUGERAY
Mme Véronique DUQUESNE
Mme Florence MESSIO
Mme Isabelle LENNE
M. Nicolas BINOIST
M. Jean-Baptiste CARON
M. Pierre FERCHAUD
M. Romain THERY-HERMAIN
M. Fabien ROUTIER.

Conseillers absents excusés :

Conseillers absents, excusés et représentés :

Mme Dominique SCHAEVERBEKE qui a donné pouvoir à Mme Marie-Claude BOUTIN
Mme Nathalie GERARD qui a donné pouvoir à M. Dominique EVRARD

Madame Marie-Claude BOUTIN
Secrétaire de séance



Monsieur Dominique EVRARD
Maire

